

peu près le même aujourd'hui, mais nous n'en sommes pas fiers, loin de là.

● (1710)

Selon nous, la brucellose au Canada est attribuable en grande partie à la négligence. Les cultivateurs ont une certaine responsabilité à assumer dans ce domaine, et ils le savent. Il est très rare que le troupeau de vaches laitières d'un bon cultivateur soit atteint de brucellose, car il ne tolère pas les chiens du voisin sur sa ferme, par exemple, certains cultivateurs, cependant, ne reconnaissent pas la responsabilité qui leur incombe. Nous croyons qu'il faut absolument enrayer la brucellose et la fièvre catarrhale si l'on veut maintenir nos troupeaux en bonne santé. Notre cheptel est l'un de plus sains du monde, et nous voulons que cela continue.

Nous voulons être en mesure de délivrer des certificats médicaux aux animaux bien portants qui ont été acceptés dans 131 pays du monde, je crois. Il n'y a pas un pays au monde qui puisse en dire autant. Je pense que nous, les députés, ne devrions pas prétendre que la fièvre catarrhale ne devrait pas être enrayerée. Il faudra isoler la région atteinte de la Colombie-Britannique afin de veiller à ce qu'elle n'expédie pas d'animaux ailleurs, mais nous avons certains problèmes à ce sujet. On y a trouvé des troupeaux atteints. Ils ont été envoyés dans les prés et les pâturages des hautes terres de la Colombie-Britannique où ils resteront jusqu'à l'automne prochain. Il faudra donc prendre des mesures plus rigoureuses que par le passé afin de faire comprendre aux agriculteurs qu'il faut enrayer cette maladie.

Monsieur le président, j'ai déjà parlé trop longtemps. Je tenterai de répondre aux questions au fur et à mesure qu'elles me seront posées.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)—Les affaires des anciens combattants—Demande d'octroi de pensions proportionnelles aux veuves des anciens combattants dans les cas d'invalidité inférieure à 48 p. 100; le député de Toronto-Parkdale (M. Haidasz)—L'immigration—La mise en œuvre des recommandations de la Commission d'enquête Dubé—Les intentions du gouvernement; le député de Provencher (M. Epp)—L'immigration—La demande du statut d'immigrant reçu présentée par M. Steven Badger—L'urgence d'une décision du ministre.

Subsides

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT

La Chambre, formée en comité des subsides sous la présidence de M. Turner, reprend l'étude d'un certain poste des prévisions budgétaires pour l'année se terminant le 31 mars 1977, en conformité des dispositions de l'article 58(9) du Règlement.

Agriculture

Il est résolu qu'une somme n'excédant pas \$35,451,000 soit accordée à Sa Majesté pour l'année financière se terminant le 31 mars 1977 (moins le montant voté en crédits provisoires) comme il suit:

Crédit 1^{er}—Administration—Dépenses du programme et contributions, \$35,451,000.

M. Hargrave: Monsieur le président, les députés ne devraient pas s'étonner de mon intention de discuter divers aspects de l'industrie canadienne des bovins de boucherie. La plupart de mes remarques porteront sur la situation actuelle, mais un exposé préliminaire s'impose, et j'espère terminer par un aperçu des perspectives à court terme de notre industrie du bétail.

L'industrie canadienne des bovins de boucherie vient de sortir de son cycle de croissance le plus rapide des temps modernes. Au cours de la période comprise entre 1968 et 1969, nos vaches de boucherie ont augmenté de 43 p. 100, atteignant un total de plus de cinq millions et un tiers de têtes en 1975. En dépit d'une baisse correspondante du nombre de vaches laitières au cours de la même période, l'accroissement global net au cours de ce cycle de sept à huit ans a encore été bien supérieur à 30 p. 100. A l'heure actuelle, la population bovine totale du Canada est d'environ 15 millions de têtes. Au cours de cette période, nous avons constamment été des importateurs nets de bétail et de bœuf, les importations de bétail provenant pratiquement toutes des États-Unis et les importations de bœuf, des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Depuis l'automne dernier, alors qu'il s'est vendu un très grand nombre de vaches, nous nous sommes nettement engagés dans la partie décroissante du cycle et notre production actuelle de veaux pour 1976 accusera probablement une baisse de 2 p. 100 à 4 p. 100. Toutefois, le Canada dispose encore d'amples stocks de vaches et, à l'heure actuelle, même d'un excédent de bouvillons à diverses étapes de leur croissance, dans les prés ou les parcs d'engraissement. Il ne faut pas oublier que même si 900,000 vaches ont été abattues en 1975, environ 300,000 de plus qu'en 1974, si nous remontons à 1973 et 1974, nous voyons que leur nombre a diminué d'environ 250,000 chaque année. Nous ne faisons donc que rattraper la moyenne avec les nombreux abattements de l'année dernière.

Les deux dernières années ont été difficiles pour notre industrie canadienne des bovins de boucherie, personne ne peut le nier. Elles ont été particulièrement difficiles pour les naisseurs et les engraisseurs dans l'ensemble de l'industrie. Ces difficultés sont dues essentiellement à deux facteurs: premièrement, des populations bovines excessivement élevées qui se sont développées beaucoup trop rapidement et, deuxièmement, la hausse rapide du prix des provendes, qui n'a pas baissé. Les problèmes de l'élevage ont été encore compliqués par certains facteurs mondiaux comme les sécheresses, les pénuries de provendes et de protéines, l'inflation et la réalimentation de plusieurs grandes devises. Nous avons tous commis une grave erreur en supposant que la hausse des prix du bœuf au niveau du